



Mon fils ne veut plus me voir soit disant.... visite?

Par **speccy**, le **15/05/2015** à **17:51**

Bonjour, séparé depuis 10 ans, je me suis éloigné de 700 km de mon ex-compagne et de mon fils qui est déclaré en résidence chez sa mère avec visite chez moi quelques fois dans l'année + la moitié des vacances scolaires. Lors d'une visite prévue (dont la date a été fixée en médiation familiale), sa mère m'annonce que l'enfant ne viendra pas car il n'a pas envie et qu'une lettre a été déposée chez le JAF pour expliquer les raisons. Je crois être dans mon droit de demander à ce qu'elle applique le jugement tel qu'il est prévu ...

Mon fils me fait finalement supporter beaucoup d'erreurs de sa mère et il est en échec scolaire depuis qu'il vit seul avec elle ? Et elle m'appelle lorsqu'elle ne peut pas le gérer

- 1) Voyez vous la meilleure solution à choisir pour continuer à voir mon fils?
- 2) Je vais bien sûr écrire au juge, dois je adresser le courrier au JAF du lieu de résidence de l'enfant?

Merci.

Jean Marc